



QUARTIERLEIST fait bouger, rassemble !
BÖZINGEN

Procès-verbal de la 87^e assemblée générale ordinaire du 14 mars 2024 au centre pour malades chroniques « Schlössli Biel-Bienne »

Point 1 : Ouverture de l'assemblée générale, élection des scrutateurs

Le président Thomas Briggen ouvre l'assemblée à 19 h 05 et souhaite la bienvenue aux participantes et participants. 48 membres au total sont présents.

Les membres suivants se sont excusés : Erich Fehr, Heidrun et Ruedi Freymond, Hanspeter Habegger, Ueli Hofstetter, Thomas Wyss.

Felix Jäggi et Roland Löffel sont élus scrutateurs.

Une bougie est allumée sur la table du comité en mémoire des personnes disparues au cours de l'année écoulée.

Point 2 : Procès-verbal de l'AG du 29.03.2023 à l'Église Zwingli

Le procès-verbal a été publié sur notre site Internet. Les membres présents l'approuvent et remercient son auteur par applaudissements.

Point 3 : Rapport annuel 2023 du comité

Le président lit le rapport annuel à haute voix :

« En janvier, le comité a distribué à toute la population de Boujean l'agenda de l'année 2023. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux nouveaux membres au sein de la Guilde du quartier. »

L'année associative a débuté en février avec notre repas de saucisse au marc au Rufferheim. De nombreux membres ont participé à cet événement et ont grandement apprécié le repas et son accompagnement musical.

L'assemblée générale s'est tenue le 29 mars 2023 au Laboratoire Zwingli en présence de nombreux membres. Monsieur Zehnder a présenté le Laboratoire Zwingli au membres de la Guilde du quartier. Des échanges plus informels ont ensuite eu lieu lors de l'apéritif.

Comme chaque année, la croix du 1^{er} août sur la montagne de Boujean est montée puis démontée par des membres actifs de la Guilde du quartier avec l'aide d'autres bénévoles. Le pont de la Suze a lui aussi revêtu ses 8 drapeaux traditionnels.

Une visite de l'Île-de-la-Suze a eu lieu le 24 août 2023. La présentation de Markus Brentano était très intéressante... comme les caprices de la météo, qui après des températures très chaudes a laissé place à un orage. La manifestation a dû être déplacée au Schlössli Biel-Bienne plus tôt que prévu. La soirée s'est conclue par un apéritif offert par le Schlössli Biel-Bienne.

L'Association des artisans de Boujean (Gewerbeverein) a été dissoute et c'est désormais la Guilde du quartier de Boujean qui assurera la décoration des sapins de Noël.

Enfin, la table ronde mensuelle au restaurant Rebstock a attiré de nombreuses et nombreux habitués du quartier, surtout pendant les mois d'été.

Le comité s'est réuni à cinq reprises pour discuter et régler les affaires courantes.

Les nouvelles hampes de drapeau en métal sur le pont de la Suze ont été un choix judicieux. Un grand merci à Manfred Rufener pour l'organisation.

L'installation d'un grand sapin de Noël sur le pont de la Suze n'a malheureusement pas été possible cette année non plus en raison du projet de construction « Taubenloch ».

Un grand merci à toutes les habitantes et tous les habitants du quartier qui ont contribué à la vie active du quartier au cours de l'année écoulée. Merci aussi aux membres du comité qui travaillent à titre bénévole pour faire vivre l'association. »

Le secrétaire, Roland Haldimann, soumet le rapport annuel à la discussion. Aucune remarque n'est formulée parmi l'assistance. Le rapport annuel est ensuite approuvé sans opposition et sous les applaudissements.

Point 4 : Comptes annuels 2023, rapport des vérificateurs, décharge du comité

La caissière, Eveline Haldimann, présente les comptes annuels 2023 en s'appuyant sur les produits et les charges projetés sur l'écran. Les comptes présentent des recettes de CHF 17'809.40 et des dépenses de CHF 9'631.61. Il en résulte un excédent de recettes de CHF 8'177.79.

La fortune de l'association passe ainsi à CHF 39'829.79 au 31.12.2023.

Cette forte augmentation s'explique par le versement effectué par l'Association des artisans, qui a été dissoute, à hauteur de CHF 7'830.05, montant réservé pour l'installation annuelle des sapins de Noël. Aucune des personnes présentes ne demande la parole en ce qui concerne les comptes annuels.

En l'absence d'Ueli Hofstetter, le rapport des réviseurs est lu par Carmen Marino. Soumis ensuite au vote, les comptes annuels 2023 sont approuvés à l'unanimité. Les membres présents donnent également décharge au comité sans opposition et sans abstention.

Point 5 : Budget 2024

Pour le budget 2024, nous prévoyons à peu près les mêmes entrées qu'en 2023 au niveau des cotisations des membres, des dons et des versements des sponsors. Au niveau des charges, un montant de CHF 1'000 est prévu pour les illuminations de Noël, de même qu'un montant pour le voyage du comité à Bötzingen/DE. Le budget 2024 présente un léger bénéfice de CHF 320, avec des charges de CHF 9'530 et des recettes de CHF 9'850.

Le budget ne suscitant aucune question, on procède au vote. Le budget 2024 est approuvé sans opposition ni abstention.

Point 6 : Programme annuel 2024

Manfred Rufener présente à l'écran le programme annuel avec les activités prévues : l'agenda de Boujean, le repas de saucisse au marc, les mailings et la manifestation pour les membres qui, cette année, prévoit la visite de la nouvelle centrale hydroélectrique de Hagneck le mercredi 19 juin 2024. Les membres recevront courant mai une invitation leur permettant de s'inscrire.

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées à assister au montage de la croix du 1^{er} août sur la montagne de Boujean le 10 juillet et au démontage le 21 août, toujours à partir de 18 heures, afin de se faire une idée du travail de cette équipe bien rodée.

Point 7 : Fixation des cotisations des membres 2025

Le comité propose à l'assemblée de maintenir le montant de la cotisation annuelle pour 2025 au même niveau que les années précédentes :
CHF 30.– pour les membres individuels et les associations, CHF 50.– pour les couples et CHF 80.– pour les entreprises et institutions.

Le président ouvre la discussion ; personne ne demande la parole. Les cotisations 2025 sont donc approuvées à l'unanimité.

Point 8 : Requêtes de la part du comité et des membres

Le comité propose aux membres d'approuver l'ajout suivant aux statuts, en application de l'article 13 des statuts du 27 mars 2013 :

Complément de l'article 3 :

« Les membres d'honneur sont nommés par l'assemblée générale sur proposition du comité. Il est possible de nommer des membres qui se sont particulièrement engagés pour l'association ou pour la vie du quartier. Les membres d'honneur bénéficient du droit de proposition, de vote et d'éligibilité. Ils ne paient pas de cotisation annuelle. »

Le président ouvre la discussion. En réponse à une question de l'assemblée, le président confirme que seuls les membres de la Guilde du quartier de Boujean peuvent être nommés membres d'honneur. Les non-membres en sont exclus.

La proposition est approuvée à l'unanimité, sans opposition ni abstention. Le complément aux statuts prend donc effet immédiatement.

Aucune proposition n'a été déposée par les membres.

Point 9 : Informations actuelles

Le secrétaire Roland Haldimann informe que la ville et le canton ont l'intention de réaménager l'axe rue de Boujean - route de Soleure, de la rue Gutenberg à la Longue-Rue. Ce réaménagement fait partie des mesures d'accompagnement de la branche Est de l'A5. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie dans le quartier ainsi que la sécurité des piétons. Il est prévu de réduire l'espace de circulation, d'élargir les trottoirs et de créer des bandes d'aménagement. Des arrêts de bus sur la chaussée donneront la priorité aux transports publics.

Les travaux débiteront en 2025 avec le réaménagement du carrefour route de Soleure/Longue-Rue : suppression de la rocade, nouveaux feux de signalisation, arrêts de bus adaptés aux personnes handicapées. La planification du projet et la phase de participation pour la partie suivante du tronçon en direction du centre-ville commenceront également en 2025.

En réponse à une question de l'assemblée à propos des coûts, le secrétaire lit dans la brochure qu'environ 40 % des coûts totaux de près de CHF 2 millions seront pris en charge par la Confédération et le canton.

Fiche d'information sur le tronçon : <https://www.biel-bienne.ch/fr/projets-amenagement-espace-routier>

Le président Thomas Briggen signale que dans ce même cadre, la rue du Châtelet sera également réaménagée. Il informe aussi sur le projet de construction « Jakob » dans le secteur rue Jakob/chemin du Long-Champ.

Point 10 : Divers

Thomas Briggen communique que le comité serait heureux d'accueillir une personne supplémentaire pour venir renforcer ses rangs. Les personnes intéressées peuvent volontiers s'annoncer dès ce soir ou dans les prochaines semaines auprès d'un membre du comité.

Manfred Rufener remercie Hanspeter Habegger d'avoir organisé le montage et le démontage de la croix du 1^{er} août sur la montagne de Boujean pendant de nombreuses années et d'y avoir lui-même participé. Comme Hanspeter ne nous rejoindra que plus tard pour l'apéritif, c'est Marie-Louise Habegger qui réceptionne le cadeau.

Thomas Briggen fait la promotion de notre table ronde, qui a lieu chaque dernier mercredi soir du mois au restaurant Rebstock et invite à participer à des discussions conviviales. Les membres et les non-membres y sont les bienvenus.

Le président remercie Philipp Kämpfer, directeur du Schlössli Biel-Bienne, centre pour malades chroniques, pour son hospitalité et lui remet un chèque de CHF 300.- à l'attention des résidents, sous les applaudissements de l'assemblée.

Pour conclure, le président remercie les participantes et participants d'être venus si nombreux et annonce que la prochaine assemblée générale aura lieu en mars 2025. Il invite toutes les personnes présentes à l'apéritif servi au rez-de-chaussée et gracieusement offert par le Schlössli Biel-Bienne.

La séance de l'assemblée générale est levée à 19 h 50.

Bienne, le 17.03.2024

Le rédacteur du procès-verbal : Roland Haldimann

La Guilde du quartier de Boujean remercie ses fidèles sponsors pour leur soutien :

			
			
<p>Zahntechnisches Labor Pit Stang</p> 		<p>Zahnarztpraxis Dr. med. dent. Luca Pirracchio</p>  <p>Neumarktstrasse 34, 2502 Biel / Telefon 032 329 90 00</p>	
			